



Province de Québec
Vallée-Jonction
Le 9 mars 2021

AVIS PUBLIC

Objet : Règlement n° 411-12-2020

AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné par le soussigné, monsieur Mario Caron, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de La Nouvelle-Beauce, **qu'à la séance ordinaire du 15 décembre 2020**, il a été adopté le règlement d'emprunt n° 411-12-2020 « **Règlement d'emprunt décrétant une dépense et un emprunt de 9 000 000 \$ pour la construction d'un centre de gestion des matières organiques au CRGD de Frampton** ». Ce règlement a été approuvé par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 2 mars 2021.

Copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la MRC de La Nouvelle-Beauce.

Donné à Vallée-Jonction, le 9 mars 2021.

Mario Caron
Directeur général
et secrétaire-trésorier